

AMPLITUDE SURGICAL

Société anonyme

11 cours Jacques Offenbach

26000 VALENCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2021

MAZARS
109 rue Tête d'Or
69006 LYON

S.A.S au capital de 5 986 008€
351 497 649 RCS Lyon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

DELOITTE & ASSOCIES
106 cours Charlemagne
69002 LYON

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

AMPLITUDE SURGICAL

Société anonyme

11 cours Jacques Offenbach

26000 VALENCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2021

A l'assemblée générale de la société AMPLITUDE SURGICAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AMPLITUDE SURGICAL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Évaluation des goodwill – tests de valeur (Notes 3.4 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Dans le cadre de sa création et de son développement, le Groupe a effectué des opérations de croissance externe ciblées et donc reconnu plusieurs goodwill. Ces goodwill, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et des passifs à la date d'acquisition, avaient été alloués à deux unités génératrices de trésorerie (UGT), définies en fonction des zones géographiques d'implantation du Groupe, soit le marché français et les marchés internationaux. L'exercice 2020/2021 a été caractérisé par une redéfinition des UGT, conséquence de la réorganisation interne induite par la montée en puissance du pôle Novastep. Deux nouvelles UGT ont été identifiées :

- l'UGT Hanche et Genoux qui regroupe les filiales dédiées à la production et la commercialisation de hanches, de genoux et d'accessoires associés et,
- l'UGT Extrémités qui regroupe les filiales Novastep, dédiées à la production et la commercialisation d'implants d'extrémités et d'accessoires associés (cf. notes 3.4 et 16 de l'annexe des comptes consolidés).

La Direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un montant de 95,7 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre, ainsi que le détail des hypothèses retenues sont décrites en note 16 de l'annexe des comptes consolidés. La valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus des groupes d'actifs composant les deux UGT auxquelles sont affectés les goodwill.

La détermination de la valeur recouvrable des goodwill, qui représentent un montant significatif au regard du bilan du groupe, fait appel à une part de jugement importante de la Direction, s'agissant, notamment, du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué. Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- les critères retenus par le management pour la nouvelle définition des UGT ;
- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des groupes d'UGT en les rapprochant des états financiers consolidés et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité ;
- la cohérence des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations pour l'exercice;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction, telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration dans le cadre des processus budgétaires ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus des principaux acteurs ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés de l'activité en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital des groupes d'UGT permettaient d'approcher le taux de référence pour ces groupes UGT. Nous nous sommes appuyés sur nos experts en Évaluation ;
- La réconciliation de la valeur d'entreprise ainsi déterminée avec sa valeur boursière ;
- le calcul et la pertinence du test de sensibilité sur la valeur d'utilité, effectué par la Direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Évaluation des stocks d'en-cours et produits finis (Notes 3.8 et 18 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Les stocks du Groupe figurent au bilan consolidé au 30 juin 2021 pour un montant brut de 47,6 millions d'euros, déprécié à hauteur de 3,1 millions d'euros. Ils sont constitués principalement par des encours et des produits intermédiaires et finis, valorisés selon leur coût de production et dépréciés en fonction des ventes historiques (cf. notes 3.8 et 18 de l'annexe des comptes consolidés).

Du fait de la nature de l'activité, le Groupe met à la disposition des hôpitaux et cliniques des prothèses chirurgicales de différentes tailles (obligation réglementaire) pouvant conduire à des cycles de rotation longs pour les tailles atypiques.

Les règles de dépréciations de la société se basent sur des critères de rotation et de caractère re-stérilisable ou non des implants finis. L'appréciation du pourcentage de dépréciation en fonction du nombre de mois de ventes en stocks requiert un jugement de la société notamment dans un contexte de crise sanitaire de la Covid-19.

Il existe donc un risque que la valeur nette de réalisation de certaines références, correspondant au prix de vente attendu par le Groupe, soit inférieure à leur coût de fabrication et donc un risque de surévaluation des stocks de produits intermédiaires et finis.

L'appréciation du caractère re-stérilisable ou non des implants finis peut évoluer, notamment en fonction des changements dans les normes qualités.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont, par nature, dépendantes d'hypothèses, estimations ou appréciations de la Direction du Groupe.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier ainsi les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ou ayant une durée de vie limitée ;
- testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- re-performé le calcul de la dépréciation des stocks aux travers des hypothèses du groupe ;
- analysé la sensibilité de cette dernière en utilisant des scénarios différents ;
- revu l'évolution par rapport à l'exercice précédent des ratios de marge négative par région géographique ;

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaire

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société AMPLITUDE SURGICAL par l'assemblée générale du 21 décembre 2011, pour le cabinet MAZARS, et du 9 décembre 2015, pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES.

Au 30 juin 2021, le cabinet MAZARS était dans la 10^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE & ASSOCIES dans la 6^{ème} année, dont, respectivement, 7 et 6 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 20 octobre 2021

Les commissaires aux comptes

MAZARS



Severine HERVET

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marie LE JÉLOUX



GROUPE AMPLITUDE SURGICAL

EXPERT IN ORTHOPAEDICS

**COMPTES
CONSOLIDES
ANNUELS** **2021**

BILAN CONSOLIDE COMPARE

Actif

En milliers d'euros	Note	30-juin-21	30-juin-20
<i>Goodwill</i>	16	95 670	95 670
<i>Immobilisations corporelles</i>	17	42 208	45 702
<i>Immobilisations incorporelles</i>	16	29 238	32 342
<i>Autres actifs financiers, y compris dérivés</i>		567	703
<i>Actifs d'impôt différé</i>	15	6 962	7 728
Total des actifs non courants		174 644	182 144
<i>Stocks</i>	18	44 516	41 531
<i>Créance d'impôt courant</i>	19	2 072	1 435
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	19	16 987	13 438
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	20	30 675	36 657
<i>Actifs détenus en vue de la vente</i>		179	
Total des actifs courants		94 428	93 061
Total des actifs		269 072	275 205

Passif

En milliers d'euros	Note	30-juin-21	30-juin-20
<i>Capital social</i>	21	478	478
<i>Prime d'émission</i>		146 677	146 677
<i>Autres réserves</i>		(74 662)	(60 054)
<i>Éléments constatés directement en capitaux propres</i>		526	(386)
Résultat net part du groupe		(14 099)	(14 198)
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		(2 053)	(1 603)
Total des capitaux propres		56 866	70 913
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 & 22	137 743	123 940
<i>Instruments dérivés passifs</i>	24	83	172
<i>Engagements de retraite</i>	25	1 063	798
<i>Provisions pour risques et charges non courantes</i>	25	14 074	12 181
<i>Passifs d'impôt différé</i>	15	2 084	1 528
<i>Autres passifs non courants</i>	26	18 777	19 442
Total des passifs non courants		173 824	158 061
<i>Découverts bancaires</i>	5 & 23	22	12
<i>Dettes financement Factor</i>	5 & 23	441	
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 & 22	8 571	20 491
<i>Passifs d'impôt courant</i>		342	73
<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs, y compris dérivés</i>	26	26 814	25 477
<i>Provisions pour risques et charges</i>	25	134	177
<i>Passifs directement liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente</i>		2 059	
Total des passifs courants		38 383	46 230
Total des passifs et des capitaux propres		269 072	275 205

COMPTE DE RESULTAT COMPARE

En milliers d'euros	Note	30-juin-21	30-juin-20
		12 mois	12 mois
<i>Chiffre d'affaires</i>	8	95 502	88 286
<i>Production stockée et immobilisée</i>		4 946	499
<i>Consommations de matières premières, m/ses et autres approv.</i>		(16 430)	(15 298)
<i>Achats de sous-traitance</i>		(9 253)	(7 194)
<i>Autres achats et charges externes</i>	9	(29 593)	(26 682)
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>		(985)	(957)
<i>Charges de personnel</i>	10	(27 518)	(25 422)
<i>Dotations aux amort.& provisions, nettes de reprises</i>	11	(16 310)	(18 857)
<i>Autres produits d'exploitation</i>	12	1 019	1 075
<i>Autres charges d'exploitation</i>	12	(811)	(911)
<i>Plus ou moins value de cession immobilisations</i>	17	(384)	(601)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		181	(6 062)
<i>Perte de valeur des actifs</i>		-	-
<i>Produits opérationnels non courants</i>	13	818	8 608
<i>Charges opérationnelles non courantes</i>	13	(3 333)	(5 378)
RESULTAT OPERATIONNEL		(2 334)	(2 833)
<i>Autres produits financiers</i>		211	1 342
Total produits financiers		211	1 342
<i>Intérêts et charges financiers</i>	14	(9 853)	(6 553)
<i>Variation de valeur des instruments financiers</i>		-	-
<i>Autres charges financières</i>		(832)	(3 270)
Total charges financières		(10 685)	(9 823)
RESULTAT FINANCIER		(10 474)	(8 482)
<i>Impôts courants et différés</i>	15	(1 859)	(3 327)
RESULTAT NET		(14 667)	(14 642)
-Part du groupe		(14 099)	(14 198)
-Part des participations ne donnant pas le contrôle		(568)	(443)
<i>Résultat net par action - part du groupe (euros)</i>		(0,295)	(0,297)
<i>Résultat net dilué par action - part du groupe (euros)</i>		(0,294)	(0,295)
<i>Nombre d'actions retenu (en milliers)</i>			
<i>pour le résultat net par action</i>		47 805	47 805
<i>pour le résultat net dilué par action</i>		48 021	48 063

RESULTAT GLOBAL COMPARE

En milliers d'euros	Note	30-juin-21	30-juin-20
Résultat net consolidé de l'exercice		(14 667)	(14 642)
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>		89	61
<i>Impôts différés sur couverture de flux de trésorerie</i>		(24)	(16)
<i>Ecart de conversion</i>		436	(355)
Total éléments recyclables		502	(310)
<i>Pertes et gains actuariels</i>		-	-
<i>Impôts différés sur pertes et gains actuariels</i>		-	-
Total éléments non recyclables		-	-
Résultat global		(14 165)	(14 951)
<i>Dont part revenant au groupe</i>		(13 716)	(14 496)
<i>Dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		(449)	(456)

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Note	30-juin-21 12 mois	30-juin-20 12 mois
OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE OPERATIONNELLE			
RESULTAT après impôt		(14 667)	(14 642)
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>			
Amortissements, provisions et pertes de valeur	11	18 537	15 423
Plus et moins values de cession		393	2 106
Charge de personnel IFRS 2		139	185
Charge d'impôt	15	1 859	3 327
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT avant impôt		6 261	6 399
Impôt décaissé	15	(547)	(918)
Var° de stock		(2 910)	4 057
Var° des Créances clients et rattachés		(3 289)	3 796
Var° des Fournisseurs et dettes rattachées		3 242	(1 536)
Autres		(44)	305
Var° nette de la dette d'impôt sur les résultats		(369)	279
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(3 370)	6 902
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		2 344	12 384
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaiss / acquisition immos incorporelles (*)	16	(4 311)	(4 688)
Décaiss / acquisition immos corporelles	17	(5 136)	(5 060)
Encaiss / cession d'immos corp et incorp		283	67
Décaiss / acquisition actifs financiers			
Incidences des variations de périmètre			100
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement		(9 164)	(9 581)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports			276
Achats-Ventes d'actions propres		13	(105)
Financement FACTOR	23	441	(446)
Encaissements provenant d'emprunts		105 741	20 028
Variation des frais financiers (**)		(2 658)	580
Remboursement d'emprunts		(102 802)	(5 578)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		736	14 755
VARIATION DE TRESORERIE		(6 084)	17 557
Incidences des variations de taux de change		92	(492)
TRESORERIE et équivalents trésorerie A L'OUVERTURE		36 645	19 580
TRESORERIE et équivalents trésorerie A LA CLOTURE		30 653	36 645

(*) les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont présentées nettes de la variation des dettes sur immobilisations non décaissées pour 1,8 M€ au 30 juin 2020 et 0,4 M€ au 30 juin 2021

(**) Intérêts capitalisés sur emprunt unitranche

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	30 675	36 657
<i>Découverts bancaires</i>	(22)	(12)
Trésorerie nette du tableau de variation de trésorerie	30 653	36 645

Variation du BFR

En milliers d'euros	juin-21	Var. Périmètre	Ecart de conversion et autres	juin-20	Variation
<i>Stocks</i>	44 516		75	41 531	(2 910)
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	16 987		260	13 438	(3 289)
<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</i>	26 814		(6)	25 477	1 343
<i>Autres passifs non courants</i>	18 777		(505)	19 442	(160)
Passifs directement liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	2 059				2 059
					3 242
<i>Passifs d'impôt courant</i>	342			73	269
<i>Créance d'impôt courant</i>	2 072			1 435	(637)
				Sous total	(369)

TABLEAUX DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d' euros	Nbre d'actions (en milliers)	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Situation au 30 juin 2019	47 805	478	146 677	(60 292)	86 863		85 496
Situation au 1er juillet 2019	47 805	478	146 677	(60 292)	86 863	(1 366)	85 496
<i>Résultat consolidé de l'exercice</i>				(14 198)	(14 198)	(443)	(14 642)
<i>Variation de juste valeur des instruments financiers</i>				45	45		45
<i>Ecarts Actuariels</i>				-	-		-
<i>Ecarts de conversion</i>				(343)	(343)	(12)	(355)
Résultat Global	-	-	-	(14 496)	(14 496)	(456)	(14 951)
<i>Augmentation de capital</i>				-	-	230	230
<i>Coûts des paiements en actions</i>				185	185		185
<i>Achats/Ventes d'actions propres</i>				(27)	(27)		(27)
<i>Dividendes versés</i>				-	-		-
<i>Augmentation (diminution) du pourcentage d'intérêt sans prise (perte) de contrôle</i>				10	10	(10)	-
<i>Autres variations</i>				(15)	(15)	(1)	(16)
Situation au 30 juin 2020	47 805	478	146 677	(74 638)	72 517	(1 603)	70 913
Situation au 1er juillet 2020	47 805	478	146 677	(74 638)	72 518	(1 603)	70 914
<i>Résultat consolidé de l'exercice</i>				(14 099)	(14 099)	(568)	(14 667)
<i>Variation de juste valeur des instruments financiers</i>				65	65		65
<i>Ecarts Actuariels</i>				-	-		-
<i>Ecarts de conversion</i>				318	318	119	436
Résultat Global	-	-	-	(13 716)	(13 716)	(449)	(14 165)
<i>Augmentation de capital</i>				-	-		-
<i>Coûts des paiements en actions</i>				139	139		139
<i>Achats/Ventes d'actions propres</i>				(5)	(5)		(5)
<i>Dividendes versés</i>				-	-		-
<i>Augmentation (diminution) du pourcentage d'intérêt sans prise (perte) de contrôle</i>				-	-		-
<i>Autres variations</i>				(13)	(13)	(1)	(13)
Situation au 30 juin 2021	47 805	478	146 677	(88 236)	58 920	(2 053)	56 867

Notes annexes aux comptes annuels consolidés

Note 1. Entité présentant les états financiers

Amplitude Surgical (« La Société ») est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé à Valence (26). Les états financiers consolidés de la Société établis au 30 juin 2021 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et la commercialisation de prothèses.

Les comptes consolidés au 30 juin 2021 portent sur une période de 12 mois (période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021).

Evènements significatifs

- Au cours de l'exercice 2020/2021 et principalement à partir de fin Octobre 2020, l'activité du Groupe Amplitude Surgical a continué d'être impactée par la situation sanitaire liée à la COVID-19 sur la majorité de ses marchés, notamment avec des mises en place des restrictions d'accès aux blocs opératoires.
- Le 3 novembre 2020, le Tribunal Judiciaire de Valence a débouté Amplitude SAS de sa demande d'annulation du redressement de 5,8 M€ dans le litige avec l'URSSAF au titre de la taxe sur la promotion des dispositifs médicaux pour la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2017. Ce litige a fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} juillet 2014. Amplitude a décidé de faire appel de cette décision.
- Dans le cadre du changement de contrôle d'Amplitude Surgical, la Société a émis le 10 novembre 2020 un emprunt obligataire d'un montant de 110 M€ souscrit par Tikehau et a procédé au remboursement anticipé des emprunts obligataires 2014 et 2016 d'un montant de 96,6 M€ (hors intérêts courus) au 30 juin 2020.
- Le 5 janvier 2021, l'AMF a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée déposée par Auroralux et visant les actions d'Amplitude Surgical au prix de 2,15 € par action. La période d'ouverture de l'offre a été fixée du 7 au 27 janvier 2021 inclus.

A la clôture de l'offre la société Auroralux SAS détient 34 906 476 actions d'Amplitude Surgical, représentant autant de droits de vote, soit 73,02% du capital et de droits de vote.

Note 2. Base de préparation

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés du groupe Amplitude ont été préparés en conformité avec les normes comptables IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les notes annexes portent sur les éléments significatifs de l'exercice et doivent être lues en liaison avec le document d'enregistrement universel enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui sera disponible sur le site internet de la société www.amplitude-surgical.com dans l'espace investisseurs.

Les états financiers consolidés d'Amplitude Surgical et de ses filiales (le groupe) sont présentés en milliers d'euros.

2.2 Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Conformément à la norme IAS 21, Le Groupe a retenu l'euro pour la présentation de ses états financiers consolidés. L'euro est la monnaie fonctionnelle du Groupe Amplitude Surgical, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les cours de monnaies étrangères des sociétés du groupe sont présentés en point 3.3 de cette annexe.

Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

2.4 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs finalement observées lors du débouclage des opérations pourront être différentes des estimations réalisées à la date de clôture.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les jugements critiques exercés pour appliquer les méthodes comptables qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 3.4 - évaluation des Goodwills
- Note 3.5 - évaluation des immobilisations incorporelles
- Note 3.8 - évaluation et dépréciation des stocks
- Note 3.13 - provisions pour risques et charges
- Note 3.17 – imposition différée

2.5 Changements de méthodes comptables

Au 30 juin 2021, aucune des normes publiées et non encore applicables de façon obligatoire et non encore approuvée par l'Union Européenne n'a été appliquée par anticipation.

2.6 Homogénéisation

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre des comptes consolidés ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS. Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes arrêtés au 30 juin 2021.

Note 3. Principales méthodes comptables

3.1 Présentation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2021. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2020.

Un certain nombre d'autres normes nouvelles sont également entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 mais elles n'ont aucun effet significatif sur les états financiers du Groupe. Il s'agit de :

Normes	Description	Date d'application (Exercices ouverts à compter de :)
Modification d'IAS 1 et d'IAS 8	Définition du terme « significatif »	01/01/20
Cadre conceptuel	Modifications des références au cadre conceptuel des normes	01/01/20
Modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7	Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1	01/01/20
Modifications d'IFRS 3	Définition d'une entreprise	01/01/20
Modifications d'IFRS 16	Compensation de loyers dans le cadre de Covid-19	01/01/20

La direction ne s'attend pas à ce que l'adoption des normes indiquées ci-dessus ait une incidence significative sur les états financiers du Groupe pour les exercices futurs.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2020 qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Il s'agit principalement des normes :

Normes	Description	Date d'application (Exercices ouverts à compter de :)
Modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7	Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2	01/01/21

Le groupe Amplitude mène actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes.

3.2 Principes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté d'une situation comptable au 30 juin.

Le Groupe détient le contrôle exclusif des sociétés intégrées dans le périmètre des comptes consolidés présenté en note 29, selon l'analyse des critères définis par la norme IFRS 10. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Comme indiqué en note 29, les filiales en cours de démarrage en Irlande et en Inde, ne sont pas intégrées dans le périmètre compte tenu de leur intérêt négligeable par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et d'image fidèle des comptes au 30 juin 2021.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les soldes bilanciels, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés.

3.3 Méthode de conversion

Transaction en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires (dont les créances et les dettes) en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie de présentation en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont constatés en résultat au cours de la période.

Conversion des états financiers des sociétés consolidées dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- Le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- Le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces sociétés consolidées sont enregistrées en « écarts de conversion » au sein des autres éléments des résultats globaux.

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Les cours des devises des sociétés hors zone euro sont les suivants :

Pays	juin-21		juin-20	
	Cours Moyen	Cours de Clôture	Cours Moyen	Cours de Clôture
<i>Australie</i>	0,625403	0,632443	0,607127	0,614545
<i>Brésil</i>	0,154137	0,168702	0,212528	0,162499
<i>Suisse</i>	0,919887	0,911693	0,926286	0,939832
<i>Etats-Unis</i>	0,836442	0,843284	0,902085	0,890218
<i>Japon</i>	0,007977	0,007591	0,008356	0,008249
<i>Afrique du Sud</i>	0,055114	0,059014	0,057869	0,051300
<i>Roumanie</i>	0,204679	0,202943	0,209285	0,206735

3.4 Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés dans un délai de 12 mois, et sont comptabilisés en résultat au-delà de cette date. Le Goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année.

Les Goodwill sont affectés aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). La définition des UGT constitue un jugement de la Direction Générale reposant sur la réunion, au niveau du plus petit ensemble d'actifs possible, des trois critères suivants :

- Une nature de produits homogène en termes, notamment, de propriété intellectuelle et de procédé de production,
- Une organisation propre avec ses propres réseaux de distribution, son propre management, son propre reporting et une communication financière associée,
- Un niveau de pouvoir opérationnel en termes de poursuite, restructuration ou arrêt d'activité.

La validation de ces trois critères pour chaque UGT garantit l'indépendance de leurs flux de trésorerie respectifs.

A la suite du développement de l'activité Novastep et de l'évolution de la structuration du Groupe, il a été décidé de modifier les UGT afin de les faire correspondre aux périmètres produits du Groupe. Les Goodwill sont désormais testés au sein de deux UGT : l'UGT Extrémités qui regroupe les filiales Novastep et l'UGT Genoux et Hanches qui regroupe les autres filiales du Groupe, dédiées à ce segment produit.

Les UGT sont directement issues de la structure d'analyse suivie chaque mois par la Direction Générale. Tous les actifs du Groupe et le Goodwill sont affectés aux UGT. Elles correspondent à la nouvelle organisation sectorielle définie par la Direction Générale (information par secteurs opérationnels retenus au titre de l'application de la norme IFRS 8). Cette modification des UGT n'entraîne ni perte de valeur additionnelle, ni reprise de perte de valeur antérieurement comptabilisée, tant en 2020 qu'en 2021.

Dépréciation

Les Goodwill ne sont pas amortis conformément à la norme IFRS 3 Révisée «Regroupements d'entreprise». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au 30 juin de chaque année et lors d'arrêtés intermédiaires en cas d'apparition d'indices de pertes de valeur.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau du groupe d'unités génératrices de trésorerie correspondant au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie largement indépendantes. Le Goodwill est testé au niveau du groupe d'unité génératrice de trésorerie auquel il est rattaché.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé de la valeur de marché diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale aux cash-flows prévisionnels actualisés.

Les dépréciations constatées sur les unités génératrices de trésorerie sont imputées en priorité sur le Goodwill, puis sur la valeur des autres actifs des unités génératrices de trésorerie dans la limite de leur valeur recouvrable.

3.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de brevets et de logiciels.

La société exploite des brevets dont elle est propriétaire ou qu'elle détient dans le cadre de contrats de concession de licence. Le traitement comptable, conformément à IAS 38 est identique.

Les brevets et licences ont donné lieu à la comptabilisation d'un actif incorporel. La valeur brute d'entrée de ces actifs immobilisés correspond à la valeur des redevances estimée à la date d'acquisition du brevet ou de signature de la licence par Amplitude SAS, la contrepartie correspondant à une dette en faveur du cédant de l'invention ou des concédants.

La probabilité d'une utilisation des brevets ou des licences postérieurement à la date de l'amortissement total de l'actif incorporel comptabilisé est possible compte tenu du niveau des redevances versées et de la durée des contrats signés avec les cédants de l'invention ou avec les concédants.

A chaque clôture, la dette de ces actifs incorporels fait l'objet d'une actualisation en fonction du montant des redevances futures à verser en contrepartie d'une réévaluation de la valeur du brevet ou de la licence correspondant à l'actif du bilan.

Les brevets ou les licences sont amortis annuellement à hauteur des redevances payées aux inventeurs ou aux concédants. Au fur et à mesure du versement des redevances, le montant est porté au débit du compte fournisseur d'immobilisation.

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe c'est-à-dire 3 à 5 ans.

3.6 Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38, les frais de recherche sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Selon IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si le Groupe peut démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe
- et le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Amortissement

Les frais de développement de nouveaux produits sont comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à la mise en vente du produit puis immobilisés et amortis sur une durée de 4 à 10 ans, en fonction de l'utilisation prévue.

Les frais de renouvellement de marquage ou de renouvellement de certificat sont comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à la date de démarrage du nouveau certificat puis immobilisés et amortis sur la durée du nouveau certificat (5 ans).

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'actif diminué de la valeur résiduelle à la fin de la durée d'utilisation de l'actif. Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées estimées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
<i>Constructions</i>	<i>Linéaire</i>	<i>20 ans (*)</i>
<i>Matériel et outillage</i>	<i>Linéaire</i>	<i>5 à 10 ans</i>
<i>Installations générales</i>	<i>Linéaire</i>	<i>3 à 10 ans</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>Linéaire</i>	<i>3 ans</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>Linéaire</i>	<i>1 à 4 ans</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>Linéaire</i>	<i>4 à 7 ans</i>
<i>Emballages récupérables</i>	<i>Linéaire</i>	<i>3 à 5 ans</i>

* Constructions financées par des contrats de crédit-bail souscrits par la SCI Les Tilleuls.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture annuelle et ajustés si nécessaire.

Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée. Pour les ancillaires, le remplacement et la décomptabilisation se font pour l'ensemble de l'ancillaire et non pièce par pièce.

Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

IFRS 16 contrats de location

Conformément à la norme IFRS16, les contrats de location font l'objet d'un retraitement à l'actif du bilan à compter du 1^{er} juillet 2019.

L'application de la norme est la suivante :

- Lors de la conclusion d'un contrat de location, un passif correspondant aux paiements futurs actualisés de la part fixe des loyers est enregistré au bilan, en contrepartie d'un actif lié au droit d'utilisation. Cet actif est amorti sur la durée du contrat.
- Calcul du taux d'emprunt marginal, en tenant compte de la durée initiale du contrat, et non de la durée résiduelle. La détermination de ce taux d'emprunt est réalisée en se basant sur le taux d'emprunt de référence observable par filiale.
- Application aux contrats de location dont la durée résiduelle est supérieure à 12 mois.
- Exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs,
- Pour la détermination de la durée des contrats, le Groupe a pris en compte l'existence d'options de renouvellement et de résiliation ainsi que les projections à moyen terme de l'évolution de l'activité. En pratique, les contrats de location retraités portent principalement sur les locations immobilières pour lesquelles une durée de 9 ans a principalement été retenue pour les baux commerciaux français. Les contrats de locations relatifs à des biens dont la valeur est inférieure à 5K\$ ou d'une durée inférieure à 12 mois ne sont pas retraités.

3.8 Stocks

Conformément à IAS 2, les stocks de marchandises et de produits finis acquis sont évalués au plus bas de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

Evaluation des stocks consommés

Les marchandises et matières premières sont évaluées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Evaluation des stocks fabriqués

Les produits en cours et produits finis ont été évalués à leur coût de production. La quote part de charges indirectes de production est calculée sur une base normale des capacités de production, à l'exclusion de tous coûts de sous activité.

Dépréciation des stocks de produits finis

Une dépréciation est constatée sur les stocks lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

La valeur de réalisation est appréciée notamment par un pourcentage de dépréciation croissant en fonction du nombre de mois de ventes en stocks à la date de clôture, et du caractère re-stérilisable ou non des produits.

3.9 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients correspondent aux montants exigibles des clients pour les produits vendus et les services rendus dans le cadre normal de l'activité du Groupe. Elles sont classées en actif courant si l'échéance est inférieure à douze mois et en non courant en cas d'échéance à plus de douze mois pour les créances nées antérieurement au 1^{er} juillet 2020.

Pour les créances nées à compter du 1er juillet 2020, le modèle des pertes attendues de la norme IFRS 9 est utilisé.

3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les disponibilités et les placements monétaires sans risque, mobilisables ou cessibles à très court terme, effectués par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie au quotidien. Ces placements représentent des actifs financiers de transaction et sont donc évalués à leur juste valeur avec contrepartie résultat.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue dont l'échéance est inférieure ou égale à 3 mois dès l'origine. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les « Emprunts et Dettes financières courants ».

3.11 Avantages au personnel

Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ce montant est ensuite actualisé et la juste valeur des actifs du régime est déduite.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués à chaque clôture en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et, le cas échéant, la variation de l'effet du plafonnement de l'actif, sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu.

Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

3.12 Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 définit les modalités d'évaluation et de comptabilisation des paiements fondés sur les actions. Les plans d'actions gratuites sont considérés comme des avantages attribués par le groupe aux bénéficiaires.

Les avantages sont évalués sur la base de la juste valeur à la date d'attribution des actions. Le nombre d'actions est déterminé en fonction de critères de performance soit le chiffre d'affaires et l'EBITDA. Une charge est étalée sur la période d'acquisition des droits en tenant compte de la probabilité de départ. Cette charge est comptabilisée en charge de personnel.

3.13 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées, conformément à IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans avantage équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes (cf note 25).

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

3.14 Instruments financiers**Actifs financiers non courants**

Les autres actifs financiers comprennent les dépôts et cautionnement qui ont une échéance supérieure à douze mois.

Autres actifs financiers courants

À chaque date de clôture, les valeurs comptables des autres actifs courants du Groupe (autres que les stocks et les actifs d'impôt différé) sont examinées afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Ce poste contient principalement les créances sociales et fiscales du groupe.

Emprunts et dettes financières

Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conformément à IFRS 9, les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en diminution du montant emprunté et inclus dans le taux d'intérêt effectif. La différence entre la charge d'intérêt calculée à l'aide du taux d'intérêt effectif et les intérêts versés sur la période est comptabilisée en augmentation ou en diminution de la dette.

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les Passifs courants.

Actifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

Les prêts et créances comprennent les créances clients et autres créances.

Passifs financiers non dérivés

Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe a les passifs financiers non dérivés suivants : des emprunts, des découverts bancaires, des dettes fournisseurs et autres dettes.

De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable puis évalué au coût amorti.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

Pour les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, les variations ultérieures de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

Couverture de taux

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt.

Ces instruments dérivés sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Lors de la désignation initiale de la couverture, le Groupe documente formellement la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert, les objectifs de gestion des risques et la stratégie poursuivie lors de la mise en place de la couverture, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour apprécier l'efficacité de la relation de couverture.

Le Groupe apprécie, à la mise en place de la relation de couverture et de façon continue, s'il s'attend à ce que les instruments de couverture soient « hautement efficaces » dans le futur sur la période sur laquelle la couverture est désignée et apprécie si, rétrospectivement, les résultats effectifs de chaque couverture sont dans une fourchette allant de 80 à 125%.

Couvertures de flux de trésorerie

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture dans une couverture de variation des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable qui pourrait affecter le résultat, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture au sein des capitaux propres. Le montant comptabilisé en autres éléments du résultat global est sorti et inclus dans le compte de résultat sur la période au cours de laquelle les flux de trésorerie couverts affectent le résultat ; ce montant est comptabilisé sur la même ligne du résultat global que l'élément couvert. Toute partie inefficace dans les variations de juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat.

3.15 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe comprend les revenus des ventes de produits orthopédiques enregistrés nets des retours de marchandises, nets des avantages accordés aux clients.

Le chiffre d'affaires est évalué à partir de la contrepartie spécifiée dans un contrat signé avec un client. Le Groupe comptabilise les produits correspondants lors du transfert de contrôle d'un bien ou d'un service à son client.

3.16 Charges et produits financiers

Les produits et charges financiers comprennent les intérêts sur les placements, les variations de juste valeur des instruments financiers, les intérêts sur les emprunts, diverses commissions bancaires et les résultats de change.

3.17 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est :

- le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture
- tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfiques futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Ces prévisions de résultats futurs sont déterminées à partir de budgets utilisés pour les tests de dépréciation des goodwill.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

3.18 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, en déduisant les actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion des obligations convertibles et de l'exercice des bons de souscription d'actions.

3.19 Indicateurs de performance

Réconciliation du résultat courant opérationnel et Ebitda

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant auquel sont ajoutées les dotations aux amortissements et retraité des éléments non-récurrents. La marge d'EBITDA correspond au montant d'EBITDA par rapport au chiffre d'affaires du Groupe. L'EBITDA et la marge d'EBITDA ne sont pas des agrégats comptables normés, répondant à une définition unique et généralement acceptée. Ils ne doivent pas être considérés comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. L'EBITDA et la marge d'EBITDA peuvent être calculés de façon différente par des sociétés différentes ayant une activité similaire ou différente. Ainsi, l'EBITDA et la marge d'EBITDA calculés par la Société peuvent ne pas être comparables à ceux utilisés par d'autres sociétés.

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
Résultat opérationnel courant	181	(6 062)
+ Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises	16 310	18 857
+Eléments non-récurrents (1)	4 130	4 814
EBITDA	20 621	17 608
Marge d'EBITDA	21,6%	19,9%

(1) Les principaux éléments non-récurrents comprennent pour l'exercice clos le 30 juin 2021 :

- Des mises au rebuts pour 1,8 millions d'euros,
- Des honoraires non récurrents pour 0,7 million d'euros,
- Le plan d'actions gratuites pour un total de 0,2 million d'euros,
- Des bonus non récurrents pour 0,6 million d'euros,
- Des indemnités diverses pour 0,8 million d'euros.

Note 4. Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes décrites ci-dessous. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La juste valeur d'un immeuble est le prix qui serait reçu pour sa vente lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

Stocks

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les biens.

Dérivés

La juste valeur des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des données observables sur un marché est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les modèles utilisés pour évaluer ces instruments intègrent des hypothèses basées sur des données du marché conformément à la norme IFRS 13. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et intègrent des ajustements pour prendre en compte le risque de crédit de l'entité du Groupe et de la contrepartie lorsque cela est approprié.

Note 5. Gestion du risque financier

Le Groupe réalise des opérations de couverture de taux suivantes :

Gestion du risque de taux d'intérêts

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Dettes financières à taux variable</i>	110 000	99 255
<i>Dettes financières à taux fixe</i>		-
Dettes financières portant des intérêts	110 000	99 255
<i>Couverture de flux de trésorerie (taux variables swapés à taux fixes)</i>	57 527	3 014

L'analyse de sensibilité est réalisée sur la base de la position nette de trésorerie après couverture au 30 juin 2021.

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt notamment à travers l'évolution des conditions de ses financements à taux variables. Cependant, le Groupe a mis en place une gestion des taux limitant ce risque.

Au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020, le Groupe détient les instruments dérivés suivants :

30-juin-21

En couverture de flux de trésorerie - financement des projets à taux variables swapés à taux fixes (en milliers d'euros)

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante (années)	Taux	Valeur de marché
25/02/11	SWAP	E	1,263	EUR	21/03/11	22/12/25	4,5	3,2900%	(103)
25/02/11	SWAP	P	1,263	EUR	21/03/11	22/12/25	4,5	Euribor 3M	(13)
04/02/21	CAP	A	55,000	EUR	10/11/20	10/11/23	2,4	Euribor 3M	34
Total			57,527						(83)

E : emprunteuse

P : prêteuse taux variable

30-juin-20

En couverture de flux de trésorerie - financement des projets à taux variables swapés à taux fixes (en milliers d'euros)

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante (années)	Taux	Valeur de marché
25/02/11	SWAP	E	1,507	EUR	21/03/11	22/12/25	5,5	3,2900%	(151)
25/02/11	SWAP	P	1,507	EUR	21/03/11	22/12/25	5,5	Euribor 3M	(21)
Total			3,014						(172)

Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes de ces états financiers consolidés.

Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au Président de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

Risque de crédit

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, partenaires) lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Clients et autres débiteurs

L'encours brut des créances clients dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En milliers d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés et non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	total			
Au 30 juin 2021	3 127	274	1 841	5 242	1 682	5 345	12 269
Au 30 juin 2020	2 455	312	53	2 820	1 807	5 369	9 996

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Au 30 juin 2021, les flux contractuels non actualisés sur l'encours de dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

Au 30 juin 2021

En milliers d'euros	Total	2022	2023	2024	2025	2026	Au-delà de 5 ans
<i>Emprunt obligataire Unitranche</i>	106 129						106 129
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranche</i>	21	21					
<i>Emprunts auprès de bpifrance</i>	11 950	3 475	3 475	3 125	1 875	-	-
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	12 692	484	3 021	3 037	3 053	3 070	29
<i>Droits d'utilisation contrats de location</i>	15 521	4 590	3 646	2 558	1 332	1 192	2 204
<i>Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie</i>	22	22					
<i>Dettes financières FACTOR</i>	441	441					
Encours des dettes financières	146 777	9 034	10 141	8 720	6 259	4 261	108 362
<i>Actifs liés aux financements</i>							
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	30 675						
Endettement net	116 103						

Au 30 juin 2020

En milliers d'euros	Total	2021	2022	2023	2024	2025	Au-delà de 5 ans
<i>Emprunt obligataire Unitranche</i>	96 622			65 000	31 622		
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranche</i>	2 633	2 132		501			
<i>Emprunts auprès de bpifrance</i>	5 800	1 350	1 600	1 600	1 250	-	
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	20 867	12 654	8 017	53	53	53	39
<i>Droits d'utilisation contrats de location</i>	18 509	4 355	4 469	3 322	2 262	1 186	2 915
<i>Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie</i>	12	12					
<i>Dettes financières FACTOR</i>	-	-					
Encours des dettes financières	144 443	20 503	14 086	70 475	35 186	1 239	2 954
<i>Actifs liés aux financements</i>							
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	36 657						
Endettement net	107 787						

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe.

L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

Note 6. Variation de périmètre

Au cours de l'exercice, les sociétés Firm Industrie, Poli-Tech et Poli-Alpes ont fusionné dans Sofab Orthopédie SAS avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2020.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 29.

Note 7. Information sectorielle

Historiquement, le Groupe présentait une information sectorielle par zone géographique (France et International) qui correspondait aux états de reporting interne utilisés par le management pour le pilotage du Groupe.

Ce découpage ne correspond aujourd'hui plus au pilotage et à la structuration du Groupe qui s'est diversifié et qui a développé une activité « extrémités ».

En effet, comme indiqué dans la note 3.4 de l'annexe l'activité du Groupe est partagé entre deux pôles de produits : (i) Genoux et Hanches et (ii) Extrémités (sociétés Novastep). Chaque pôle d'activité dispose de sa propre recherche et développement, de ses propres circuits et moyens de fabrication, ainsi que de ses propres circuits de vente d'implants orthopédiques et des instrumentations associées.

En conséquence, le Groupe présente une information sectorielle par gamme de produits qui correspond aux états de reporting interne utilisés par le management pour le pilotage du Groupe.

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8.

En milliers d'euros	Exercice juin 2021			Exercice juin 2020		
	Genoux et hanches	Extrémités	Total	Genoux et hanches	Extrémités	Total
Chiffre d'affaires	82 713	12 789	95 502	79 602	8 684	88 286
Résultat opérationnel courant	839	(658)	181	(4 967)	(1 095)	(6 062)
Résultat financier	(10 091)	(383)	(10 474)	(8 261)	(221)	(8 482)
Impôts	(1 927)	68	(1 859)	(3 400)	72	(3 327)
Résultat net	(13 671)	(996)	(14 667)	(13 029)	(1 613)	(14 642)
- dont amortissements	14 498	1 467	15 965	18 789	555	19 344
- dont autres charges sans contrepartie de trésorerie	290	55	345	(360)	(127)	(488)
Actifs sectoriels	272 687	(3 614)	269 072	278 894	(1 848)	277 046
- dont Goodwill	95 580	90	95 670	95 580	90	95 670
- dont immobilisations incorporelles	27 398	1 840	29 238	30 652	1 690	32 342
- dont immobilisations corporelles	38 712	3 497	42 208	43 806	1 896	45 702
Capitaux propres	63 527	(6 661)	56 866	76 011	(5 097)	70 913
Passifs sectoriels hors emprunts	61 472	3 875	65 347	57 359	2 317	59 676
Dettes financières	145 003	1 857	146 860	143 471	1 144	144 615

Informations géographiques

Dans un souci de comparabilité, l'information sectorielle par segmentation géographique du chiffre d'affaires est fournie au 30 juin 2021, en individualisant la partie française d'une part et la partie internationale issue des filiales étrangères d'autre part.

La totalité des charges et produits a été ventilée. La France comprend les frais de recherche et de développement, les frais financiers et les fonctions support du groupe, localisés en France.

En milliers d'euros	Exercice juin 2021			Exercice juin 2021		
	France	International	Total	France	International	Total
Chiffre d'affaires	70 311	25 191	95 502	63 995	24 291	88 286
Résultat opérationnel courant	1 366	(1 185)	181	(4 084)	(1 979)	(6 062)
Résultat financier	(9 868)	(606)	(10 474)	(6 482)	(2 000)	(8 482)
Impôts	(1 172)	(687)	(1 859)	(2 709)	(618)	(3 327)
Résultat net	(11 829)	(2 838)	(14 667)	(9 292)	(5 350)	(14 642)
- dont amortissements	12 930	3 035	15 965	17 018	2 327	19 344
- dont autres charges sans contrepartie de trésorerie	120	225	345	472	(960)	(488)
Actifs sectoriels	257 599	11 474	269 072	251 497	25 549	277 046
- dont Goodwill	80 794	14 875	95 670	80 794	14 875	95 670
- dont immobilisations incorporelles	28 707	531	29 238	29 995	2 347	32 342
- dont immobilisations corporelles	36 441	5 768	42 208	39 730	5 977	45 702
Capitaux propres	73 731	(16 865)	56 866	85 263	(14 350)	70 913
Passifs sectoriels hors emprunts	58 265	7 081	65 347	55 457	4 219	59 676
Dettes financières	145 948	911	146 860	142 954	1 661	144 615

Note 8. Chiffre d'affaires

Le Groupe tire ses produits des ventes de produits finis. Les produits des activités ordinaires sont évalués en fonction de la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit dans un contrat conclu avec un client, à l'exclusion des sommes perçues pour le compte de tiers. Le Groupe comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'il transfère le contrôle d'un produit au client. La facturation a lieu généralement en date du transfert du contrôle.

La ventilation du chiffre d'affaires par gamme de produits, par nature et par zone géographique est la suivante :

Par gamme de produits

En %	30-juin-21	30-juin-20
<i>Hips & knees</i>	86,61%	90,16%
<i>Foot & Ankle</i>	13,39%	9,84%
Total	100,00%	100,00%

Par nature

En milliers d'euros	30-juin-21	en %	30-juin-20	en %
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Ventes de produits finis</i>	95 154	100%	87 762	99%
<i>Ventes de services</i>	348	0%	524	1%
Total	95 502	100%	88 286	100%

Par zone géographique

En milliers d'euros	30-juin-21	en %	30-juin-20	en %
<i>Chiffre d'affaires France</i>	62 392	65%	55 228	63%
<i>Chiffre d'affaires Export Distributeurs</i>	7 919	8%	8 767	10%
<i>Chiffre d'affaires Export Filiales</i>	25 191	26%	24 291	28%
Total	95 502	100%	88 286	100%

Les coûts d'obtention ou d'exécution des contrats sont jugés comme étant non significatifs.

Note 9. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes se composent de :

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Achats non stockés</i>	1 215	966
<i>Loyers locations simples</i>	306	296
<i>Entretien réparation</i>	1 316	1 223
<i>Primes d'assurance</i>	635	591
<i>Etudes et recherches</i>	1 696	958
<i>Personnel intérimaire</i>	195	235
<i>Commissions versées aux commerciaux</i>	13 349	9 819
<i>Honoraires</i>	4 953	6 343
<i>Publicité</i>	538	828
<i>Transports</i>	2 241	2 023
<i>Déplacements, missions</i>	1 255	1 647
<i>Frais bancaires et frais d'acquisition titres</i>	246	563
<i>Autres achats et charges externes</i>	1 650	1 191
Total	29 593	26 682

Note 10. Charges de personnel et effectifs

Charges de personnel

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Salaires et traitements</i>	20 272	18 763
<i>Charges sociales</i>	7 106	6 474
<i>Coûts des paiements en actions</i>	139	185
<i>Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</i>	-	-
<i>Participation des salariés et intéressement</i>	-	-
Total	27 518	25 422

Les coûts des paiements en actions concernent un plan d'attribution d'actions gratuites dont les modalités sont présentées en note 21.

Effectif

En nombre	30-juin-21	30-juin-20
<i>Sales & Marketing</i>	132	124
<i>General & administratif</i>	179	171
<i>Production</i>	74	83
<i>R&D</i>	58	58
Total	443	436

Rémunération des dirigeants

Depuis le 1^{er} juillet 2020, le Directeur Général a perçu au titre de ses fonctions sur l'exercice, les éléments de rémunération suivants :

- Salaire brut : 337,5 K€
- Une prime d'objectifs : 72,5 K€
- Avantage en nature : 16 K€
- Plan d'Épargne Retraite Art 83 : 13 K€ (montant versé au titre des cotisations)

Note 11. Amortissements et dépréciations, nettes de reprises

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Amortissement immobilisations incorporelles</i>	4 667	6 629
<i>Amortissement immobilisations corporelles</i>	6 869	7 734
<i>Dépréciation des immobilisations en cours</i>		
<i>Amortissement matériels loués</i>	4 432	4 987
<i>Dépréciation stocks, nettes de reprises</i>	249	(104)
<i>Dépréciation actifs courants, nettes de reprises</i>	(128)	(437)
<i>Provision risques et charges, nettes de reprises</i>	224	53
Total	16 310	18 859

Note 12. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
Autres produits d'exploitation		
<i>Crédit d'impôt recherche</i>	512	452
<i>Gains de change sur opérations commerciales</i>		
<i>Autres</i>	507	622
Total	1 019	1 075
Autres charges d'exploitation		
<i>Redevances versées</i>	606	701
<i>Autres</i>	205	210
Total	811	911

Note 13. Produits et charges non opérationnelles

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
Produits opérationnels non courants		
<i>Reprise de provision Taxe Promotion DM</i>	-	8 589
<i>Reprise dépréciation immobilisations en cours</i>	807	
<i>Autres</i>	11	19
Total	818	8 608
Charges opérationnelles non courantes		
<i>Dotation provision Taxe promotion DM</i>	1 893	1 815
<i>Dotation dépréciation immobilisations en cours</i>	1 263	2 791
<i>Autres</i>	177	772
Total	3 333	5 378

Note 14. Charges et produits financiers

Le résultat financier se compose essentiellement des éléments suivants :

- Coût de la dette 9 778 K€,
- Autres produits et charges financières pour un montant net négatif de 696 K€ dont un montant net négatif de 214 K€ de gains et pertes de changes.

Note 15. Charge d'impôt sur le résultat

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Impôts exigibles</i>	(547)	(918)
<i>Impôts différés</i>	(1 312)	(2 410)
Total	(1 859)	(3 327)

Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
Résultat avant impôt	(12 808)	(11 314)
<i>Taux théorique d'imposition</i>	28,00%	28,00%
Charge d'impôt attendue	3 586	3 168
<i>Effet des différences permanentes</i>	47	(164)
<i>Crédits d'impôt</i>	143	127
<i>Charges de personne IFRS 2</i>	(39)	(46)
<i>Déficits de l'année non activés</i>	(4 095)	(5 616)
<i>Déficits imputés non activés antérieurement</i>	493	
<i>Déficits repris antérieurement activés</i>	(1 515)	(1 851)
<i>Reclassement CVAE</i>	(104)	(156)
<i>Effet base d'impôt Brésil</i>	(114)	(202)
<i>Provisions litiges non fiscalisées</i>	(530)	1 890
<i>Effet baisse du taux d'impôt</i>		(388)
<i>Variation complément de prix filiales non fiscalisés</i>		
<i>Autres</i>	269	(89)
Charge réelle d'impôt	(1 858)	(3 327)

Impôts différés au bilan

Les impôts différés actif et passif enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

En milliers d'euros	30-juin-20	Impact réserves	Impact résultat	30-juin-21
Impôts différés Actifs				
<i>Organic</i>	20		2	22
<i>Frais sur acquisition de titres</i>				
<i>Participation des salariés</i>	0			0
<i>Indemnité départ à la retraite</i>	162		40	202
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	1 320		76	1 396
<i>Activation des déficits</i>	5 437		(1 499)	3 938
<i>Instruments de couverture</i>	46	(24)		22
<i>Marge sur stocks</i>	1 873		(11)	1 863
<i>Autres</i>	(107)	14	54	(39)
<i>Compensation IDA/IDP</i>	(1 025)		583	(442)
Total	7 727	(10)	(756)	6 962
Impôts différés Passifs				
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Juste valeur des actifs</i>	86		(86)	-
<i>Activation Ancillaires</i>	644		(297)	347
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	964		249	1 213
<i>Elimination de l'étalement de plus-value sur bâtiment</i>	67		(12)	55
<i>Activations autres actifs</i>	532		58	590
<i>Location-financement</i>	261		61	322
<i>Compensation IDA/IDP</i>	(1 025)		583	(442)
Total	1 528	-	556	2 084

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable.

Les déficits fiscaux sont activés lorsque la Direction considère qu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces déficits pourront être imputés. Cette décision est basée à partir du business plan actualisé. Les déficits activés concernent essentiellement le groupe d'intégration fiscale en France pour 14 M€ sur un total de déficits reportables de 48,5 M€ au 30 juin 2021. Les déficits du groupe fiscal activés pour 20 M€ au 30 juin 2020 ont été repris de 6 M€ (soit 1,5 M€ de charge d'impôt différée) pour tenir compte de la capacité bénéficiaire attendue.

Le groupe n'a pas eu recours à des jugements, hypothèses ou estimations dans la détermination du déficit fiscal du groupe intégré.

Note 16. Immobilisations incorporelles

Goodwill

Comme indiqué en note 3.4 de cette annexe, les Goodwill sont affectés à deux groupes d'unités génératrices de trésorerie.

Pour l'UGT des produits Genoux et Hanches, la valeur nette comptable du goodwill est de 95,7 M€ comprenant notamment :

- Le rachat par Amplitude Surgical de Amplitude Group le 29 juin 2011, groupe constitué par les sociétés Amplitude Group, Amplitude Finance, Amplitude, SCI Les Tilleuls et Amplitude GMBH. Le prix d'acquisition payé pour le rachat d'Amplitude Group avait été déterminé en fonction de la capacité de la société à générer du résultat et de la trésorerie, du savoir-faire des sociétés du groupe et de ses relations avec les clients et les médecins. Le goodwill comptabilisé lors du rachat du groupe Amplitude dans les comptes consolidés s'élève à 75,5 M€ ;
- Goodwill comprend également le rachat des sociétés Sofab (2,1 M€) ;
- Goodwill provenant du rachat de la société Amplitude IDF (2,4 M€) ;
- Goodwill provenant du rachat de la société Duotech (0,8 M€) ;
- Goodwill provenant du rachat de la société Amplitude Australia PTY (4,7 M€) ;
- Goodwill provenant du rachat de la société Amplitude Brésil (9,8 M€) ;
- Goodwill provenant du rachat de la société Amplitude Suisse (0,4 M€).

Pour l'UGT des produits extrémités correspondant aux filiales Novastep la valeur nette comptable du goodwill est de 0,1 M€.

Au 30 juin 2021, les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base de la méthode des cash-flow actualisés en retenant les hypothèses et paramètres suivants.

L'horizon du business plan utilisé est de 5 ans en conformité avec IAS 36 et une meilleure visibilité de l'horizon d'investissement.

- Prise en compte du business plan actualisé à la date d'arrêt des comptes pour la période courant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026.
- Taux de croissance à l'infini de 1.9% sur l'UGT Genoux et Hanches et 3.4% sur l'UGT Extrémités.
Pour l'UGT Genoux et Hanches, une croissance cohérente avec les performances passées.
Une croissance volontaire de chiffre d'affaire sur l'UGT Extrémités portée notamment par la réussite sur le marché US de l'offre Novastep.
- Actualisation à un taux de 10% des flux de trésorerie attendus sur les deux UGT.

Le test de valeur a permis de confirmer la valeur comptable des actifs des unités génératrices de trésorerie (y compris le goodwill).

Frais de développement

Compte tenu des critères décrits en note 3.6, des frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles pour un montant de 1 890 K€ au 30 juin 2021, ces frais figurent en immobilisations incorporelles en cours et en frais de développement. Ces frais sont amortis sur une durée de 4 à 10 ans. La comptabilisation de ces frais au 30 juin 2021 reflète la meilleure estimation de l'issue de ces projets à la date d'arrêtée des comptes.

Conformément à la norme IAS 36, ces frais font l'objet d'un impairment test.

Au 30 juin 2021, les projets dont la réussite commerciale n'est plus assurée ont fait l'objet d'une dépréciation constatée en charges opérationnelles non courantes pour 1,3 M€.

Autres Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	30-juin-20	Acquisitions/ (dotations nettes)	(Cessions)/ reprises sur cessions	Ecart de conversion	Variations de périmètre et reclass.	IFRS 5	30-juin-21
<i>Concessions, brevets</i>	44 019	3 014	4	5	-		47 035
<i>Fonds de commerce</i>	443	-	-	-	-		443
<i>Frais de développement</i>	2 010	31	-	(21)	107	(237)	1 890
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	10 535	36	-	(27)	-		10 544
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	7 002	790	-	28	(1 914)		5 906
Valeurs brutes	64 008	3 871	4	(15)	(1 807)	(237)	65 817
<i>Concessions, brevets</i>	20 148	3 527	4	4	108		23 782
<i>Fonds de commerce</i>	295	148	-	-	-		443
<i>Frais de développement</i>	1 716	253	-	(16)	-	(190)	1 762
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	6 610	610	-	(5)	-		7 216
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	2 899	1 393	807	-	(108)		3 377
Amortissements et dépréciations	31 667	5 930	811	(17)	-	(190)	36 580
VALEURS NETTES	32 341	(2 059)	(807)	1	(1 807)	(47)	29 237

Les acquisitions de brevets ont pour contrepartie la comptabilisation d'une dette sur immobilisation pour un montant en diminution de 440 K€ par rapport à l'an dernier. Le montant des acquisitions est présenté corrigé de la variation de la dette sur immobilisation dans le tableau de flux de trésorerie soit 4 311 K€.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2021, une immobilisation incorporelle en cours d'un montant de 1 914 K€ a été mise en service et comptabilisée en « Installations techniques ».

Note 17. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	30-juin-20	Acquisitions/ (dotations nettes)	(Cessions)/ reprises sur cessions	Ecarts de conversion	Reclass.	IFRS 5	30-juin-21
<i>Terrains</i>	251	-	-	0	-	-	251
<i>Constructions</i>	(0)	-	-	-	-	-	(0)
<i>Droit d'utilisation biens immobiliers</i>	14 029	1 317	875	(21)	-	-	14 450
<i>Installations techniques</i>	39 563	2 309	5 314	384	5 094	(187)	41 848
<i>Droit d'utilisation installations techniques</i>	17 480	-	200	-	-	-	17 281
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	9 875	385	1	27	(901)	-	9 385
<i>Droit d'utilisation autres immobilisations corporelles</i>	1 991	586	498	(2)	-	-	2 078
<i>Immobilisations en cours</i>	16 793	2 442	-	-	(2 314)	-	16 921
Valeurs brutes	99 981	7 038	6 887	389	1 879	(187)	102 213
<i>Terrains</i>	111	22	-	0	-	-	133
<i>Constructions</i>	0	-	-	-	-	-	0
<i>Droit d'utilisation biens immobiliers</i>	4 821	1 285	595	(20)	-	-	5 492
<i>Installations techniques</i>	31 709	5 877	4 535	338	(168)	(55)	33 167
<i>Droit d'utilisation installations techniques</i>	9 513	2 600	200	-	-	-	11 913
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	6 282	924	73	26	168	-	7 327
<i>Droit d'utilisation autres immobilisations corporelles</i>	1 184	547	466	(1)	-	-	1 264
<i>Immobilisations en cours</i>	657	54	-	-	-	-	711
Amortissements et dépréciations	54 279	11 309	5 869	343	-	(55)	60 007
VALEURS NETTES	45 703	(4 271)	1 019	46	1 879	(132)	42 205

Le poste « Installations techniques » est principalement composée d'ancillaires.

Note 18. Stocks

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Matières premières</i>	2 549	2 062
<i>Stocks d'encours</i>	10 077	9 948
<i>Stocks de produits intermédiaires et finis</i>	34 943	32 311
Valeurs brutes	47 569	44 321
<i>Dépréciation</i>	3 053	2 790
Stocks et encours nettes	44 516	41 531

Note 19. Créances

Créances clients

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Valeur brute</i>	12 269	9 996
<i>Dépréciation</i>	1 682	1 807
Valeur nette	10 586	8 189

L'échéance des créances clients est présentée en note 5 au niveau du paragraphe « Risque de crédit ».

Autres actifs courants

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Créances fiscales (hors impôt sur les bénéficiaires)</i>	4 761	3 435
<i>Créances sociales</i>	81	166
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 165	1 196
<i>Avances et acomptes versés</i>	114	177
<i>Autres actifs courants</i>	280	275
Total	6 400	5 249

Compte tenu de la nature de ces créances, et de leurs échéances, il est considéré que leur valeur comptable après éventuelle dépréciation correspond à leur juste valeur.

Les créances d'impôts courants sont essentiellement composées des crédits d'impôts recherche et des crédits d'impôts compétitivité emplois.

Note 20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	110	115
<i>Comptes bancaires et autres disponibilités</i>	30 564	36 542
Total	30 675	36 657

Note 21. Capital et réserves

Le capital social s'élève à 478 048 €, divisé en 47 804 841 actions d'un centime d'euro de valeur nominale chacune, toutes entièrement libérées.

Conformément aux termes de l'AGE du 9 décembre 2015, le conseil d'administration du 27 juillet 2016 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 1 407 897 actions à 4 salariés de la société. L'attribution est soumise à des conditions de présence et de performance (Ebitda, chiffre d'affaires), la période d'acquisition est de 2 ans. Le cours de l'action à la date du conseil du 27 juillet 2016 était de 3,10 €. Ce plan d'actions gratuites a été clôturé le 23 juillet 2018 par l'émission de 874 989 actions ordinaires.

Conformément aux termes de l'AGE du 24 novembre 2017, le conseil d'administration du 24 juillet 2018 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 1 434 000 actions au maximum à 18 mandataires sociaux ou salariés du groupe Amplitude Surgical. L'attribution est soumise à des conditions de présence et de performance (Ebitda, chiffre d'affaires), la période d'acquisition est de 2 ans, assortie d'une période de conservation de 2 ans. Le cours de l'action à la date du conseil était de 3,18 €.

La charge constatée au cours de l'exercice s'élève à 139 K€ hors forfait social et est comptabilisée en charge de personnel.

Note 22. Emprunts

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt et évalués au coût amorti conclus par le Groupe.

Analyse de la dette par nature

En milliers d'euros	30-juin-21		30-juin-20	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Emprunt obligataire Unitranché</i>	106 129		96 622	
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranché</i>	-	21	501	2 132
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	20 683	3 959	12 663	14 004
<i>Dettes financières location</i>	10 931	4 590	14 154	4 355
Total	137 743	8 571	123 940	20 491

Au 30 juin 2021, la juste valeur des instruments de couverture de taux ressort à un montant de (83 K€) brut d'impôt différé, soit (61 K€) net d'impôt différé, comptabilisé au passif (dérivé) en contrepartie des capitaux propres.

Dans le cadre du changement de contrôle d'Amplitude Surgical, la Société a émis le 10 novembre 2020 un emprunt obligataire d'un montant de 110 M€ souscrit par Tikehau et a procédé au remboursement anticipé des emprunts obligataires 2014 et 2016 d'un montant de 96,6 M€ (hors intérêts courus) au 30 juin 2020.

La maturité de cet emprunt obligataire est de 7 ans. Son taux d'intérêt est : Euribor 3 mois (plancher à 0) plus 7.00%, sous réserve d'un ajustement de la marge selon le niveau de ratio de levier. La marge peut varier entre 6.00% pour un ratio de levier d'au-plus 3,5 fois à 7.00% pour un ratio de levier supérieur à 5 fois, avec des ajustements intermédiaires tous les 0,25% pour les ratios de levier intermédiaires.

Amplitude Surgical dispose d'une option de capitalisation jusqu'à 2% de la marge cash sous réserve du paiement d'une prime de 0,25% sur la conversion de la marge.

Covenant

Le Groupe s'est engagé au titre de la nouvelle dette Unitranché à respecter un ratio de levier annuel prédéterminé correspondant au rapport égal à l'endettement net (hors frais d'émission d'emprunts) total divisé par l'EBITDA consolidé retraité des EBITDA négatifs des filiales en perte dans la limite de 1 M€.

A la première date de test, au 30 juin 2021, ce ratio s'élève à 5,70 pour un ratio maximum prévu par la documentation de la dette Unitranché à 7,20.

Note 23. Concours bancaires et factor

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Dettes financières FACTOR *</i>	441	-
<i>Avances de trésorerie Dailly</i>		
<i>Concours bancaires</i>	22	12
Total	463	12

*Dans les comptes IFRS consolidés, le groupe procède à la compensation des éléments ci-contre :

- dette financière vis à vis du factor (totalité du portefeuille des créances factorisées),
- compte d'en-cours factor (disponible utilisable par la société),
- les comptes de réserve et de fond de garantie.

Cette présentation permet d'afficher au bilan consolidé IFRS une dette vis à vis du factor pour le montant des seuls prélèvements effectués par le groupe sur le compte courant ouvert dans les livres du factor.

Au 30 juin 2020, la dette Factor s'élève à 797 K€ et la créance s'élevait à 813 K€ soit une créance nette de 16 K€, comptabilisée dans le poste « concours bancaires et Factor ».

Au 30 juin 2021, la dette Factor s'élève à 1 176 K€ et la créance s'élevait à 735 K€ soit une créance nette de 441 K€, comptabilisée dans le poste « concours bancaires et Factor ».

Le 25 juin 2016, le contrat d'affacturage a fait l'objet d'un avenant afin de le rendre déconsolidant, compte tenu de la qualité du portefeuille clients. Au 30 juin 2020 l'encours Factor non présenté en dette financière s'élevait à 5 756 K€ contre 7 380 K€ au 30 juin 2021. Cet encours est comptabilisé en moins des créances clients.

Note 24. Dérivés

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type « swap ». L'objectif est de protéger le Groupe Amplitude Surgical de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Le nominal des dérivés qualifiés en couverture de flux trésorerie (« cash-flow hedge ») au sens d'IAS 39 s'élève à 58 millions d'euros au 30 juin 2021 et 3 M€ au 30 juin 2020.

La juste valeur des dérivés est comptabilisée au passif du bilan consolidé dans la rubrique « Dérivé ».

Pour les dérivés qualifiés de couverture en IFRS :

- La contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres (« Autres éléments du résultat global »).
- Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat.

Pour les dérivés non qualifiés de couverture, les variations de valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat.

En milliers d'euros	30-juin-21		30-juin-20	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Dérivés de taux (juste valeur)</i>		83		172
<i>Dérivés non qualifiés de couverture</i>				
Total		83		172

Note 25. Provisions pour risques et charges

Solde à la clôture

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
Provisions pour risques et charges non courantes	15 137	12 979
<i>Litige Taxe promotion DM</i>	14 074	12 181
<i>Litige Rachat de titres Amplitude Australie</i>		
<i>Avantages du personnel</i>	1 063	798
Provisions pour risques et charges courantes	134	177
<i>Provisions pour litiges</i>	55	105
<i>Autres provisions courantes</i>	79	72
Total	15 271	13 155

Variation de l'exercice

Valeur au 30 juin 2019	19 852
<i>Dotations</i>	2 016
<i>Reprises utilisées</i>	8 713
<i>Reprises non utilisées</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	
Valeur au 30 juin 2020	13 156
<i>Dotations</i>	2 178
<i>Reprises utilisées</i>	61
<i>Reprises non utilisées</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	
Valeur au 30 juin 2021	15 272

Provision pour IDR

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 1 063 K€, charges sociales incluses au 30 juin 2021.

Le taux annuel d'augmentation des salaires retenu est de 1.50 % et le taux d'actualisation est de 0,80 %.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Provision pour risques

Des provisions sont comptabilisées sur l'exercice pour couvrir des risques sociaux, commerciaux, ou afférents à des litiges en cours, en fonction de l'analyse des dossiers faite par la direction :

Litige Taxe Promotion DM

Depuis le 7 novembre 2013, le groupe est en litige avec les URSSAF au titre d'un redressement de la contribution prévue par les articles L 245-5-1 et L 245-5-2 du code de la sécurité sociale pour les années 2006, 2007 et 2008.

Suite aux décisions de la Cour de Cassation du 29 novembre 2018, du Tribunal de Grande Instance (pôle social) de Valence du 10 Octobre 2019 et de la Cour d'Appel de Grenoble du 29 octobre 2019, et au courrier de l'URSSAF du 7 novembre 2019 indiquant sa décision de ne former ni pourvoi ni appel au titre de ce litige, Amplitude Surgical avait obtenu gain de cause, quant à son litige l'opposant à l'URSSAF, sur la période allant jusqu'au 30 juin 2014.

La conséquence comptable de cette décision dans les comptes de l'exercice 2019/2020 était une reprise partielle de la provision à hauteur de 8,6 millions, pour une provision qui totalisait au 30 juin 2020 la somme de 12,2 millions d'euros.

Concernant le litige encore ouvert suite au redressement de 5,8 M€ pour la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2017, Amplitude avait sollicité auprès du Tribunal Judiciaire de Valence l'annulation du redressement. Par décision en date du 3 novembre 2020, notifiée le 2 décembre 2020, le Tribunal Judiciaire de Valence a débouté Amplitude SAS de sa demande d'annulation du redressement. Amplitude a décidé de faire appel de cette décision et poursuivra la défense de sa position initiale.

Le litige n'étant pas définitivement éteint la société continue de provisionner les compléments futurs pour la période à partir du 1^{er} juillet 2014 sur la base de la méthode retenue par l'Administration dans son redressement et cela, tant que le litige perdure auprès des tribunaux. La dotation complémentaire à ce titre s'élève à 1,9 M€ sur l'exercice 2020-21, pour une provision au 30 Juin 2021 s'élevant à 14,1 M€.

Note 26. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	18 777	19 229
<i>Quote part pertes SNC</i>	-	213
Total	18 777	19 442
En milliers d'euros	30-juin-21	30-juin-20
<i>Dettes fournisseurs</i>	11 987	11 067
<i>Dettes fiscales (hors impôt sur les bénéficiaires)</i>	2 384	1 618
<i>Dettes sociales</i>	6 277	6 439
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	3 597	3 525
<i>Produits constatés d'avance</i>		-
<i>Comptes courants hors groupe</i>	6	1 051
<i>Autres passifs courants</i>	2 563	1 777
Total	26 814	25 477

Comme indiqué en note 3.5, les brevets et licences ont donné lieu à la comptabilisation d'un actif incorporel. La valeur brute d'entrée de ces actifs immobilisés correspond à la valeur des redevances estimée à la date d'acquisition du brevet ou de signature de la licence par Amplitude SAS, la contrepartie correspondant à une dette, ventilée en autres passifs en non courants et en autres passifs courants, en faveur du cédant de l'invention ou des concédants.

Pour les dettes fournisseurs, la société a considéré que le coût amorti constituait une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 27. Transactions entre parties liées

Aucune transaction entre le groupe et les parties liées n'a été réalisée au cours de la période.

Note 28. Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés

Au titre de la dette uni tranche de 110 000 K€ :

- Nantissement de compte Titres Financiers,
- Nantissement de comptes bancaires,
- Nantissement de créance

Au titre des prêts accordés par BPI France : retenue de garantie de 400 K€

Engagements financiers reçus

Dans le cadre de la mise en place du nouvel emprunt obligataire de 110 M€, le Groupe dispose d'une ligne de financement Capex additionnelle de 30M€ disponible pour le tirage sur une durée de 3 ans et dont la mise à disposition est conditionnée au ratio de levier du Groupe.

Note 29. Entités du groupe

Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthodes de consolidation appliqués	% contrôle 30/06/2021	% contrôle 30/06/2020
<i>Amplitude Surgical (ex Orthofin 1,</i>	533.149.688	France	Société mère	Société mère	Société mère
<i>Amplitude</i>	414.448.464	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude GMBH</i>	NA	Allemagne	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Australia Pty</i>	NA	Australie	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Brésil</i>	NA	Brésil	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Suisse</i>	NA	Suisse	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Benelux</i>	NA	Belgique	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Novastep</i>	752.292.797	France	Intégration globale	68,0%	68,0%
<i>Novastep Inc.</i>	NA	Etats-Unis	Intégration globale	85,0%	85,0%
<i>Matsumoto Amplitude Inc.</i>	NA	Japon	Intégration globale	80,0%	80,0%
<i>Amplitude Afrique du Sud</i>	NA	Afrique du Sud	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Roumanie</i>	NA	Roumanie	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Sofab Orthopédie SAS</i>	822.921.383	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Firm Industrie</i>	523.415.073	France	Intégration globale		100,0%
<i>Poli-Tech</i>	448.895.474	France	Intégration globale		100,0%
<i>Poli-Alpes</i>	407.572.940	France	Intégration globale		100,0%
<i>Amplitude Corp.</i>	NA	Etats-Unis	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Duotech</i>	488.772.763	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude IDF</i>	447.869.496	France	Intégration globale	98,0%	98,0%
<i>Amplitude SUD</i>	843.256.322	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>SCI Les Tilleuls</i>	439.216.748	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude NORD</i>	882.949.977	France	Intégration globale	100,0%	100,0%

Les participations dans les sociétés Joint research Ltd Ireland, Amplitude India Private Limited ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation compte tenu de leurs caractères non significatif au 30 juin 2021.

(*) Au cours de l'exercice, les sociétés Firm Industrie, Poli-Tech et Poli-Alpes ont fusionné dans Sofab Orthopédie SAS avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2020.

Note 30. Evènements post-clôture

- Le Groupe a cédé 100% de sa filiale Amplitude Ortho SRL (Roumanie) le 23 juillet 2021 à la société GBG MLD SRL, le distributeur des produits du Groupe en Moldavie. La société cédée continuera à commercialiser les produits du Groupe sur le marché roumain en tant que distributeur
- Compte tenu d'un développement inférieur à ses attentes, le Groupe a cédé 80% de sa filiale Matsumoto Amplitude Inc (Japon) le 13 août 2021 à Monsieur Takeshi Matsumoto. Ce dernier détenait déjà 20% de cette filiale à travers sa société Matsumoto Medical. À la suite de cette cession, une liquidation de la filiale a été initiée par ses nouveaux actionnaires.
- Le 21 Septembre 2021, le groupe a reçu la lettre d'observation de l'URSSAF suite à un quatrième contrôle sur la taxe sur la promotion des dispositifs médicaux pour la période portant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2020. Cette lettre d'observation conduirait à un rappel de cotisations de 5,5M€, montant déjà provisionné dans les comptes du Groupe lors des exercices précédents. Comme pour les précédents litiges le Groupe formulera ses observations et demandera l'annulation du redressement auprès du Tribunal Judiciaire de Valence.

Note 31. Passifs éventuels

Depuis le 15 juin 2017, la société est engagée dans un litige avec la société Zimmer Biomet France pour des soi-disant agissements de concurrence déloyale. La société Amplitude contestant vigoureusement ces accusations, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers au 30 juin 2021, à l'exception de quelques honoraires d'avocats engagés au cours de l'exercice.

Un premier jugement a été rendu dans cette affaire en mai 2019 en faveur de Zimmer Biomet, tout en ayant été débouté de sa demande au titre des dommages et intérêts en réparation du préjudice envers Amplitude. Toutes les parties ont interjeté appel de la décision.

Note 32. Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe.

Note 33. Honoraires des commissaires aux comptes

<i>En euros</i>	Deloitte	Mazars
	30-juin-21	30-juin-21
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
<i>Emetteur</i>	67 200	67 200
<i>Filiales</i>	34 100	67 820
Sous-total (1)	101 300	135 020
Services autres que la certification des comptes (SACC) requis par les textes		
<i>Emetteur</i>	6 800	6 800
<i>Filiales</i>	2 300	5 050
Sous-total (2)	9 100	11 850
Autres SACC		
<i>Emetteur</i>	600	600
<i>Filiales</i>		
Sous-total (3)	600	600
TOTAL	111 000	147 470